

POLITIQUE Région Grand Est

Chers déplacements

L'acquisition par le Grand Est d'un appartement à Paris pour y aménager une représentation a relancé le débat sur le coût d'organisation d'une région de 57 441 km². Ses détracteurs dénoncent une « explosion 6 » des frais de déplacement entre 2016 et 2017 quand la collectivité avance une économie annuelle de 19 millions sur les frais de fonctionnement depuis 2015.

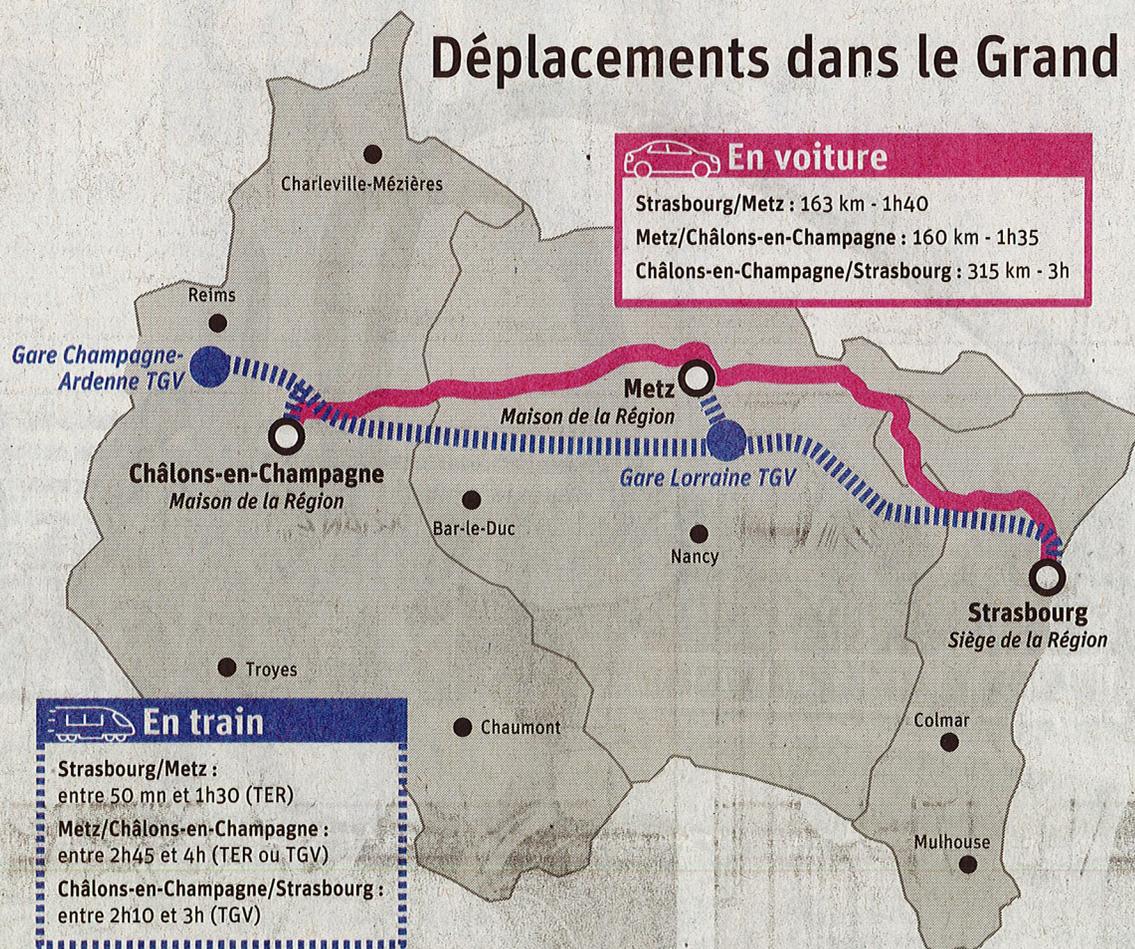
La publication sur les réseaux sociaux des journées à rallonge avec départs matinaux et couchers tardifs est devenue un argument politique pour des élus du Grand Est qui veulent illustrer leur présence sur le terrain malgré le gigantisme de la région. Le devoir de réserve empêche les fonctionnaires de se prêter au même exercice. Les uns et les autres reconnaissent en coulisses la difficulté de l'exercice, inhérente au temps de transport et à la fatigue. Pour les opposants au Grand Est, le diable se loge partout, y compris dans ces détails. Jean-Philippe Atzenhoffer, docteur en sciences économiques et trésorier du Club Perspectives Alsaciennes (CPA), a analysé l'évolution des frais de déplacement du conseil régional à partir des comptes administratifs 2016 et 2017 en les comparant aux mêmes frais des trois anciennes régions Alsace, Lorraine et Champagne-Ardenne pour l'année 2015.

Une hausse des frais de déplacement de 51 % entre 2015 et 2017

Le résultat n'est pas surprenant. « Il est plutôt logique que ce poste soit en hausse au vu de l'accroissement des distances », note Jean-Philippe Atzenhoffer qui a mesuré cette progression à partir des postes du carburant et des déplacements et missions des élus, du CESER et « extérieur ». Soit 2,116 millions en 2015 ; 2,472 millions en 2016 et 3,2 millions en 2017. « Avec la fusion, les coûts augmentent de 17 %, puis encore plus rapidement en-

tre 2016 et 2017 : + 30 %. Entre 2015 et 2017, la hausse est de 51 % », note le docteur en économie. Au Club Perspectives Alsaciennes, on moque l'« explosion » de ces frais alors que « la fusion des régions avait pour but de réaliser des économies ». Le collectif note qu'« aucune étude d'impact de la réforme n'a été réalisée » et souligne que « l'élargissement entraî-

Déplacements dans le Grand Est



Info 47119 DNA © V. Schmitt 18/07/2018 - Données SNCF et Viamichelin

ne un risque de surcoût à différents niveaux ». La région Grand Est avance pour sa part une économie annuelle de 19 millions en matière de frais de fonctionnement depuis 2015. Pour éviter les déplacements, la collectivité a rationalisé son organisation. Depuis le 1^{er} janvier 2016, une session de commissions bloquée se tient à

Strasbourg sur deux jours, une fois par mois. S'y greffent des réunions de travail et la réunion mensuelle du groupe majoritaire. Les réunions hebdomadaires de l'exécutif se déroulent en visioconférence depuis les trois maisons de la Région mais aussi des 12 agences territoriales et parfois même depuis les smartphones ou les tablettes des élus. « Ces milliers

d'heures de visioconférence sont autant de kilomètres en moins », indique-t-on dans l'entourage du président.

Concernant les 300 invitations que Jean Rottner reçoit chaque semaine, « elles peuvent aisément être réparties entre la centaine d'élus du groupe majoritaire ». « Il n'y a pas d'abus pour les représentations du président », remarque-t-on au siège de la Région à Strasbourg. Chaque élu régional dispose d'une carte de libre circulation sur le réseau TER du Grand Est.

« Historiquement, une grande conquête démocratique »

La préparation des différents schémas régionaux, dont le SRDEII et le SRADDET, ainsi que leur « déploiement sur le terrain » expliquerait la progression des frais de déplacement, ces deux dernières années. Les élus qui les portent et qui se lèvent aux aurores en savent quelque chose.

Le 13 juillet dernier, la commission permanente a approuvé le remboursement (plafonné à 70 ou 90 euros) des frais de déplacement pour les membres du conseil régional des jeunes en cas de missions spécifiques ou de séances plénières. Le Rassemblement national a critiqué cette innovation, ce qui a suscité une vive réaction de David Valence.

« Ces remboursements de frais de déplacement ont été historiquement une grande conquête démocratique », a relevé le vice-président. « Si on ne défraie pas les jeunes de leurs frais, seuls ceux qui ont un capital important pourront participer à ces travaux. Nous ne voulons pas d'un parlement des jeunes en Région qui soit un parlement des plus favorisés. » ■

Franck BUCHY